

Pièce 5.08 Pluvial

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE
Transmis à la Sous Préfecture le 24/05/18
Publié ou notifié le 24/05/2018
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Guy SAUTRON
Président



OUTIL TECHNIQUE D'AIDE A LA DETERMINATION DES SECTEURS SENSIBLES EN MATIERE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

*Outil créé dans le cadre du Schéma Directeur des Eaux Pluviales de la
commune de Neuvy-Saint-Sépulchre*

L'ingénierie au service du développement durable
Des contraintes d'aujourd'hui aux potentialités de demain



Réfléchir l'environnement de demain

www.adev-environnement.com

Siège social
2, rue Jules Ferry
36 300 LE BLANC
Tél : 02-54-37-19-68 - Fax : 02-54-37-99-27
contact@adev-environnement.com

Agence de Tours
3, rue Charles Garnier
37 300 JOUE LES TOURS
Tél : 02-47-87-22-29
tours@adev-environnement.com



Etude / Conseil / Expertise

Réglementaires

Suivis / AMO / Maîtrise d'oeuvre

Le tableau ci-dessous constitue un outil technique, utilisable par la collectivité, permettant de déterminer si un projet d'aménagement ou de construction se situe dans une zone où le réseau d'écoulement est saturé.

Le tableau est à utiliser conjointement avec les plans des pages suivantes.

Exemple :

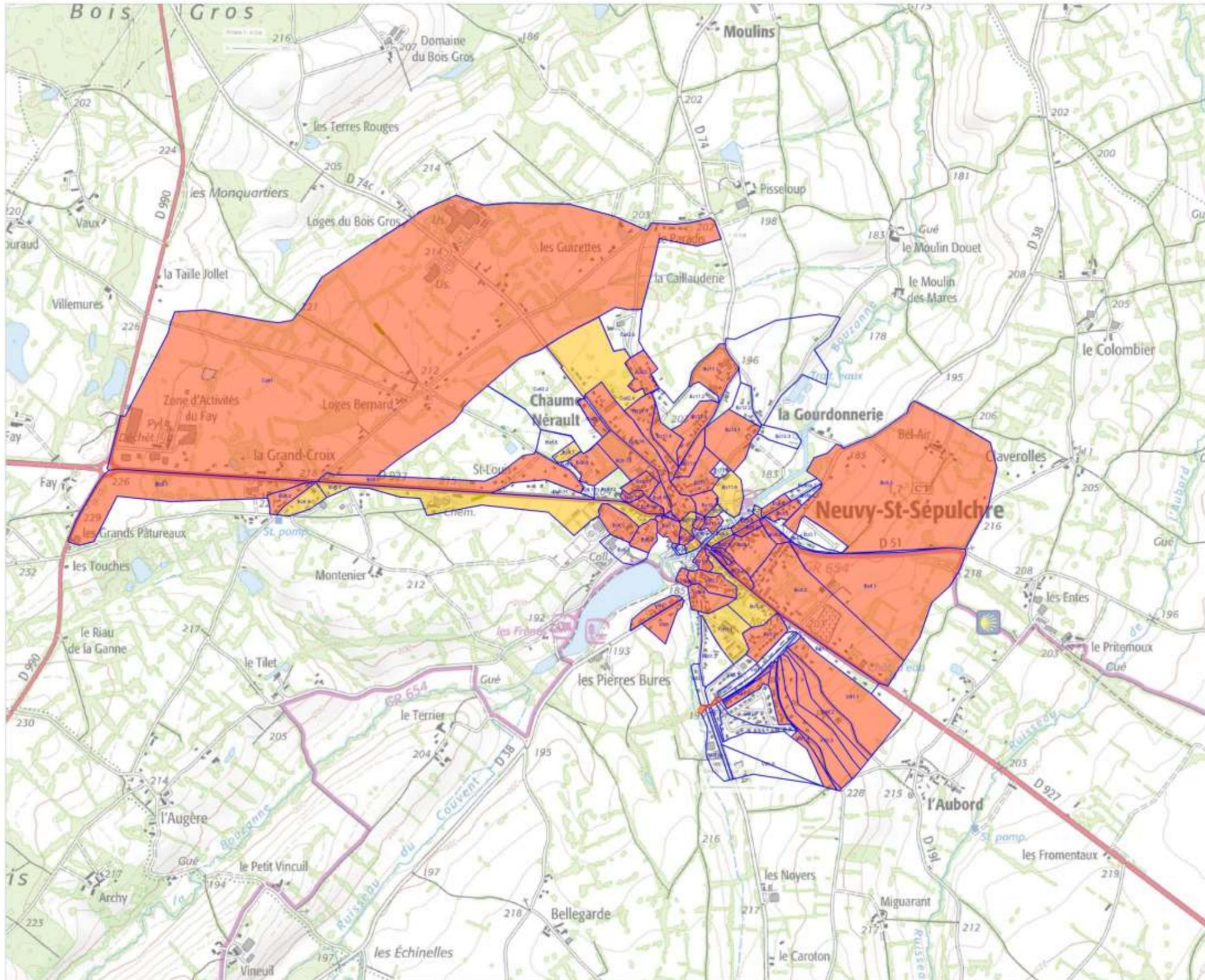
M. et Mme X souhaitent faire un construire un logement rue du Maréchal Foch.

- Les plans des pages suivantes montrent que la rue du Maréchal Foch fait partie du sous bassin versant Vill3 ou Vill4.
- Les sous bassins versants Vill3 et Vill4 sont classés en sous bassins versants saturés dès T = 5 ans, c'est-à-dire que les réseaux d'assainissement ne permettent pas d'évacuer une pluie d'occurrence quinquennale :
 - Le collecteur du sous bassin Vill4 est une canalisation béton de diamètre 300 mm, permettant d'évacuer un débit de $0,18 \text{ m}^3/\text{s}$ alors que le débit d'apport de sous bassin pour une pluie d'occurrence quinquennale est de $0,24 \text{ m}^3/\text{s}$
 - Le collecteur du sous bassin Vill4 est une canalisation béton de diamètre 300 mm, permettant d'évacuer un débit de $0,15 \text{ m}^3/\text{s}$ alors que le débit d'apport de sous bassin pour une pluie d'occurrence quinquennale est de $0,17 \text{ m}^3/\text{s}$
- La collectivité informe donc M. et Mme X sur l'état de saturation des collecteurs d'eaux pluviales en place et les engage à réfléchir à des moyens de limiter l'imperméabilisation liées à leur projet d'aménagement, ou à des techniques de rétention à la parcelle des eaux pluviales.

Bassin versant	Sous BV	Q ₅ (m ³ /s)	Q ₁₀ (m ³ /s)	Diamètre des collecteurs (mm)		Débit capable des collecteurs (m ³ /s)
Vill1	1.1	0.35	0.46	Cana béton	300	0.15
	1.2	0.18	0.23	Cana béton	300	0.09
	1.3	0.31	0.40	Cana béton	300	0.18
	1.4	0.27	0.35	Cana béton	300	0.19
	1.5	0.16	0.21	Cana béton	300	0.07
	1.8	0.92	1.20	Cana béton	300	0.12
Vill2	2.1	0.19	0.25	Cana béton	300	0.14
Vill3	3.1	0.24	0.32	Cana PVC	300	0.18
Vill4	4.1	0.17	0.23	Cana PVC	300	0.15
Vill5	5.1	0.35	0.48	Cana béton	300	0.14
	5.2	0.42	0.58	Cana béton	300	0.09
	5.3	0.39	0.52	Cana béton	400	0.27
Fch1	1.1	0.20	0.27	Cana PVC	300	0.26
Bz1	1.2	0.33	0.43	Cana béton	300	0.10
	1.4	0.28	0.39	Cana béton	300	0.15
	1.3.	0.56	0.73	Cana PVC	500	0.64
Bz2	2.1	0.10	0.14	Cana béton	200	0.06
	2.2	0.27	0.36	Cana béton	300	0.15
Bz3	3.1	0.39	0.52	Cana béton	300	0.11
	3.2	0.08	0.10	Cana béton	300	0.03
	3.3	0.09	0.12	Cana béton	300	0.03
	3.4	0.13	0.18	Cana béton	250	0.04
	3.5	0.09	0.12	Cana béton	300	0.10
Bz4	4.1	0.77	1.01	Cana béton	500	0.52
	4.2	0.92	1.19	Cana béton	500	0.40
	4.3	1.69	2.20	Cana béton	500	0.58
	4.5	0.07	0.09	Cana PVC	250	0.02
	4.6	0.07	0.09	Cana PVC	300	0.04
	4.7	1.34	1.70	Aqueduc	600x600	1.69
Bz5	5.2	1.02	1.27	fossé	150x50x50	0.97
Bz6	6.1	0.38	0.51	Cana béton	400	0.38
	6.2	0.28	0.39	Cana béton	300	0.10
Bz7	7.1	0.38	0.53	Cana béton	300	0.22
	7.2	0.16	0.22	Cana béton	300	0.11
Bz8	8.1	0.38	0.48	Cana béton	400	0.19
	8.2	0.07	0.09	Cana béton	300	0.07
	8.3	0.08	0.11	Cana béton	300	0.09
	8.4	0.37	0.47	Cana béton	400	0.43
	8.5	0.27	0.34	Cana béton	300	0.13
	8.7	0.10	0.13	Cana PVC	300	0.12
	8.9	0.39	0.52	Cana PVC	300	0.15

Bassin versant	Sous BV	Q ₅ (m ³ /s)	Q ₁₀ (m ³ /s)	Diamètre des collecteurs (mm)		Débit capable des collecteurs (m ³ /s)
	8.13	0.16	0.20	Cana béton	300	0.14
	8.14	0.61	0.79	Cana béton	300	0.23
	8.15	0.24	0.32	Cana béton	300	0.09
	8.16	0.26	0.36	Cana béton	300	0.25
	8.17	0.14	0.18	Cana béton	300	0.10
	8.18	0.29	0.40	Cana béton	300	0.20
	8.20	0.64	0.82	Cana béton	500	0.72
Bz10	10.1	0.14	0.19	Cana béton	300	0.08
	10.2	0.07	0.10	Cana béton	300	0.10
	10.3	0.18	0.27	Cana béton	200	0.03
	10.4	0.27	0.37	Cana béton	300	0.16
Bz11	11.1	0.17	0.21	Cana béton	300	0.06
	11.3	0.13	0.16	Cana béton	300	0.05
	11.4	0.12	0.16	Cana béton	300	0.11
	11.5	0.20	0.27	Cana béton	300	0.12
	11.6	0.07	0.09	Cana béton	300	0.07
	11.7	0.26	0.35	Cana béton	300	0.19
	11.9	0.34	0.43	Cana béton	400	0.36
Bz12	12.1	0.25	0.33	Cana béton	300	0.13
Cail1	1.1	4.10	4.96	fossé	150x50x50	0.71
Cail2	2.1	0.63	0.79	fossé	150x50x50	0.59
	2.3	0.27	0.36	Cana béton	300	0.25
	2.4	0.65	0.81	Fossé	150x50x50	0.78

0.05	Canalisation saturée dès épisode pluvieux de retour T = 5 ans
0.05	Canalisation saturée dès épisode pluvieux de retour T = 10 ans



Déclaration d'antériorité des réseaux d'eaux pluviales de la commune de Neuvy-Saint-Sépulchre valant Schéma Directeur des Eaux Pluviales

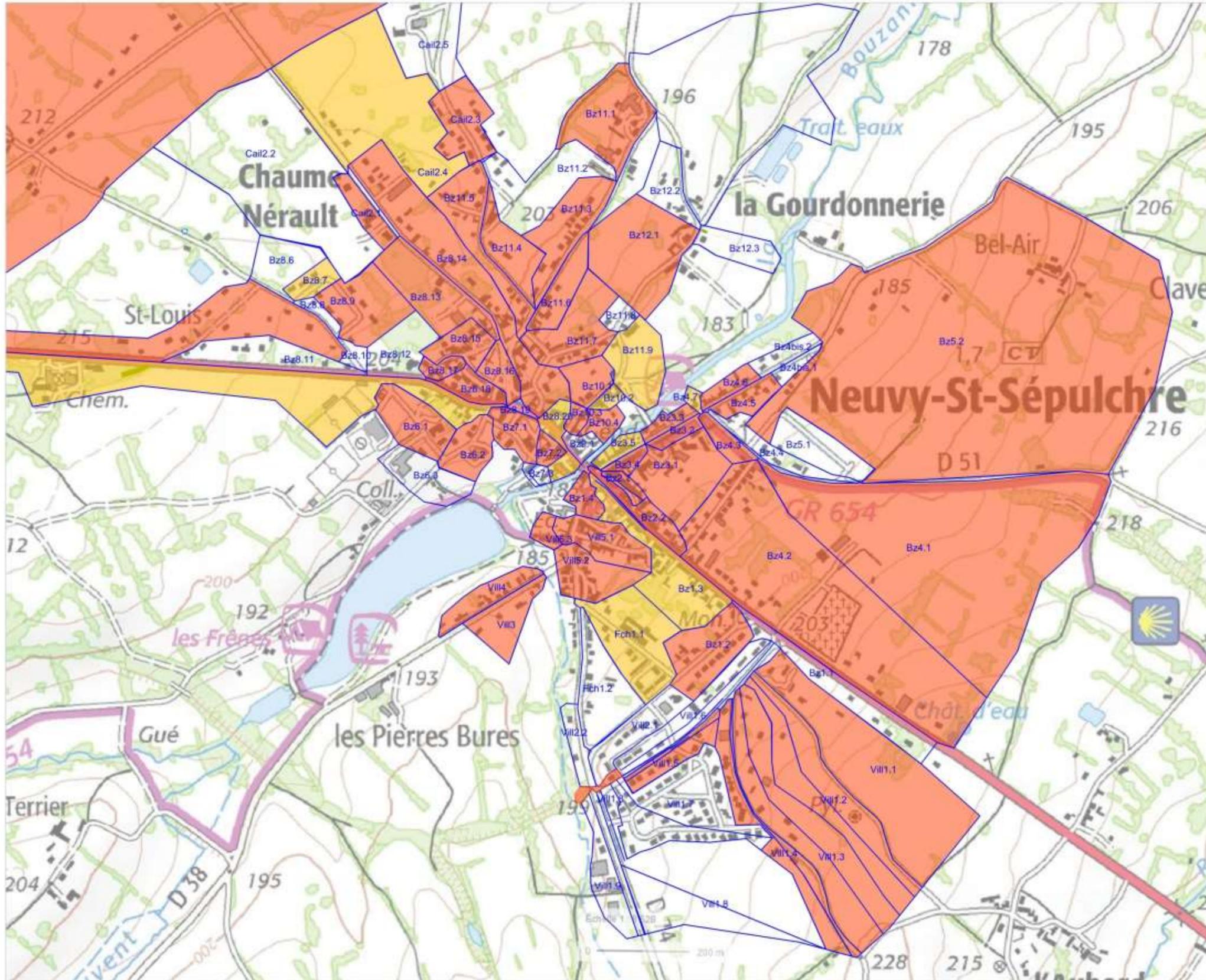
**Bassins versants saturés dès T = 5 ou 10 ans
Plan d'ensemble sur la commune**

- Légende :**
- Contours des bassins versants
 - Bassins versants saturés dès T = 5 ans
 - Bassins versants saturés dès T = 10 ans

Echelle : 1/15 000
0 0,1 0,5 km

Source : SCAN 25 / IGN

 www.adev-environnement.com



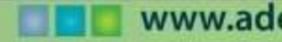
Déclaration d'antériorité des réseaux d'eaux pluviales de la commune de Neuvy-Saint-Sépulchre valant Schéma Directeur des Eaux Pluviales

**Bassins versants saturés dès T = 5 ou 10 ans
Zoom sur le centre-bourg de la commune**

- Légende :**
-  Contours des bassins versants
 -  Bassins versants saturés dès T = 5 ans
 -  Bassins versants saturés dès T = 10 ans

Echelle : 1/7 500 

Source : SCAN 25 / IGN

 www.aev-environnement.com

adev environnement

Réfléchir l'environnement de demain

Retrouver l'actualité d'ADEV-Environnement sur www.adev-environnement.com

Etude / Conseil / Expertise Réglementaires Suivis / AMO / Maîtrise d'oeuvre

Nos compétences

Urbanisme durable

Biodiversité et aménagement durable

Energie et développement

DEVELOPPEMENT DURABLE

U
R
A
B
L
E



- Prédiagnostic / Cadrage environnemental
- Etudes réglementaires
- Expertises et suivis naturalistes
- Suivis de chantier
- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Conseil environnemental
- Industrie / PME
- Infrastructures
Projet d'aménagement
- Etudes d'impacts
- Evaluation environnementale
- Loi sur l'Eau - Rivières
- Zones humides
- Suivis / Plan de gestion
- Génie écologique
- Espaces naturels
- Dossier de dérogation
- Natura 2000

- Assainissement
Eaux usées / Eaux pluviales
- Tourisme
- Assistance à Maîtrise d'ouvrage
- Etudes d'aménagement
- Maîtrise d'oeuvre
- Paysage
- Planification territoriale
- Bâtiment : HQE
- Territoire : énergies renouvelables
- Audits énergétiques
- Etudes thermiques
- Bioclimatisme
- RT 2012
- Géomatique



ADEV-Environnement
2 rue Jules Ferry, 36 300 LE BLANC
Tél : 02-54-37-19-68 / Fax : 02-54-37-99-27
contact adev-environnement.com

ADEV-Environnement
3 rue Charles Garnier, 37 300 JOUE-LES-TOURS
Tél : 02-47-87-22-29
tours adev-environnement.com

